

Article de l'Agence Agir (4.12.17.2017/BG)

Les vignerons suisses s'engagent pour des vins à zéro résidu de pesticide

Appliqués à la vigne, certains produits de traitement peuvent se retrouver dans la bouteille. Le problème est pris très au sérieux par la branche, qui ne veut pas de résidus de produits phytosanitaires dans ses nectars. Le dernier Forum vitivinicole suisse, le 28 novembre à Berne, a été l'occasion de faire le point sur le problème, d'évoquer les solutions existantes – et de s'engager résolument pour un vin suisse «zéro pesticide».

Ces dernières années, plusieurs études attestant la présence de pesticides dans des vins proposés à la vente ont fait les gros titres de la presse suisse. Le fait que la quasi-totalité des vins contrôlés respectent les limites fixées par la loi n'y change rien: l'effet sur les consommateurs est potentiellement désastreux pour une branche vitivinicole déjà malmenée par un marché capricieux. De quoi décider les organisations professionnelles à faire de ces résidus aussi infimes que malvenus le sujet de leur Forum vitivinicole annuel, histoire de faire le point sur le problème avant de l'empoigner pour le résoudre. Avec pour objectif une production suisse nette de tous résidus.

Un risque incertain et difficile à évaluer

Le problème avec les résidus de produits phytosanitaires de synthèse retrouvés dans le vin est double, rappelle Patrick Edder, chimiste cantonal genevois : d'une part, même si on les retrouve en quantités infimes, et à de rares exceptions près largement en-deçà des limites fixées par l'Ordonnance sur les résidus, ils sont perçus comme le «risque n° 1» par les consommateurs. D'autre part, ces limites, précisément, sont fixées en fonction du seuil de toxicité aiguë propre à chaque substance active. «Les risques d'une exposition à long terme, les synergies éventuelles entre substances, l'effet de l'accumulation, l'exposition réelle de la population... On n'en sait pas grand-chose», reconnaît le chimiste. D'autant que certains produits n'ont d'effet qu'à long terme, ou affichent une courbe de toxicité déconcertante, semblant être plus actifs à basse concentration.

Une chose est sûre, souligne Patrick Edder: les résidus d'intrants sont partout dans l'alimentation. «À Genève, sur un millier d'échantillons analysés en une année, 55% en contiennent, et 5% ne sont pas conformes, soit par dépassement, soit qu'ils contiennent des produits interdits.» Le vin ne fait pas exception. En 2016, une campagne de contrôle des vins menée par l'Association des chimistes cantonaux montrait de fait des résultats contrastés: sur 255 vins, dont 156 vins suisses et 99 issus de pays limitrophes, six seulement dépassaient les normes légales... mais 92 contenaient des résidus. Souvent une grande variété de substances, dont une majorité de fongicides.

Des résultats propres à inquiéter les consommateurs, et à consterner les vignerons. Le chimiste, pourtant, se montre nuancé : «97,6% de vins respectant les normes légales, c'est un très fort taux de conformité. Le nombre de multirésidus résulte de la stratégie suisse de lutte, qui multiplie les produits différents pour minimiser le risque de

résistances. Et globalement, dans le temps, les choses se sont améliorées, et devraient l'être encore à la faveur du Plan national de réduction des phytos. Quand on cherche des solutions, la plupart du temps, on aboutit à des résultats probants.»

La plus élémentaire des mesures, dont l'efficacité à réduire les résidus de pesticides dans le vin a notamment été démontrée par des études menées à Agroscope, c'est de veiller à un usage correct et strictement limité des intrants, en s'adaptant à la pression météorologique et en respectant les modes d'application et les plans de traitement établis par les fabricants. «Les maladies majeures de la vigne apparaissent pour la plupart autour de la floraison», rappelle Daniel Balthazard, œnologue et responsable des cultures spéciales chez Syngenta. Les fabricants, affirme-t-il, ne ménagent pas leurs efforts pour restreindre au maximum les risques liés à la toxicité. «Il y a cinquante ans, tous les intrants phytosanitaires de Syngenta tenaient en un seul classeur de 50 pages. Aujourd'hui, pour un seul produit, on a cinquante classeurs, dont les données toxicologiques occupent la plus grande partie».

La solution du filtre à résidus

En cave, les vigneronns peuvent aussi s'attaquer aux résidus avec succès. D'abord en veillant à éviter toute contamination accidentelle au contact du matériel, car les résidus sont très, très persistants. Mais surtout, la technologie permet désormais de réduire de façon significative la présence de traces de pesticides dans le vin, grâce un procédé de filtrage par fibres végétales développé en France et homologué depuis le mois de juin par l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV). Commercialisé sous le nom de FlowPure par la société Laffort, le système a été récompensé d'une médaille d'or au Salon de l'innovation SITEVI, et fait actuellement l'objet de tests 1/1 en Suisse et ailleurs. «Il pourrait très rapidement être homologué chez nous», note Johannes Rösti, biotechnologue et responsable de la recherche en œnologie à Agroscope Changins.

Bref, tant la recherche que les fabricants d'intrants le confirment: même si les techniques d'analyse permettent de trouver des traces de plus en plus infimes, il semble techniquement possible de réduire à zéro la présence de pesticides dans les vins. À l'issue du Forum, les vigneronns ont donc défini quelques axes de travail. «Ce qui manque, surtout, c'est une plateforme pour partager savoir et expérience en matière de gestion des traitements, pointe Gilles Cornut, président de l'Interprofession du vin vaudois. Il faut également disposer d'une liste ordonnée des produits en fonction de leur toxicité et de leur tendance à laisser des traces.»

Autres lignes tracées par le Forum, une amélioration de la communication sur le sujet, surtout en cas de crise – la Fédération suisse des vigneronns planche sur le sujet en coordination avec l'Union suisse des paysans – ainsi qu'un accès facilité aux analyses en laboratoires, aujourd'hui d'un prix jugé dissuasif. «Aux interprofessions cantonales de prendre en charge ces coûts et de jouer le rôle de conseil aux producteurs, quitte à définir un ou des laboratoire(s) de référence, estime Boris Keller, président de Vitiswiss. Il faut oser être clair: notre but, ce sont des vins dépourvus de tous résidus, conformément à la volonté des consommateurs.»

À lire: *Campagne de contrôle des chimistes cantonaux & Résidus de pesticides dans les vins consommés en Suisse : bon respect de la législation mais un fort potentiel d'amélioration (Association des chimistes cantonaux, 14.06.2017)*